*“Jésus-Christ est le même hier, aujourd’hui, et éternellement”* (Hébreux 13.8).

**LETTRE CIRCULAIRE**

**SEPTEMBRE 1972**

Je vous salue cordialement dans le précieux Nom de Jésus, avec ces paroles d’Esaïe 54.14,15,17:

*“Tu seras affermie par la justice; bannis l’inquiétude, car tu n’as rien à craindre, et la frayeur, car elle n’approchera pas de toi. Si l’on forme des complot cela ne viendra pas de moi; quiconque se liguera contre toi tombera sous ton pouvoir.*

*Toute arme forgée contre toi sera sans effet, et toute langue qui s’élèvera en justice contre toi, tu la condamneras. Tel est l’héritage des serviteurs de l’Eternel, tel est le salut qui leur viendra de moi, dit l’Eternel”.*

Nous devons être certain de ceci, c’est que Dieu combat pour nous, si nous nous tenons à Ses côtés. Nous nous trouvons en pleine bataille spirituelle; cependant le Seigneur a déjà vaincu toutes les puissances de l’ennemi. Nous disons au contraire pleins d’assurance: *“Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Que peuvent nous faire des hommes?”.* Aucune arme forgée contre le peuple de Dieu ne réussira à l’atteindre, et chaque langue qui s’élèvera contre les élus sera convaincue de mensonge. C’est là l’héritage de celui qui croit en Dieu de tout son cœur et qui se confie en Lui.

**NOUVELLES DE LA MISSION**

Au cours des mois passés, j’ai à nouveau eu l’occasion de voir comment Dieu accorde à beaucoup de pays un réveil; que ce soit en Finlande, ou en Sicile, en Europe ou sur d’autres continents, partout, des personnes témoignent que par la Parole révélée de Dieu, ils ont reçu la nourriture spirituelle qu’ils attendaient depuis si longtemps. Les prédications de frère Branham sont répandues en diverses langues sous la forme des bandes et des brochures. Dieu veille à ce que Sa parole ne revienne pas à Lui sans effet, et Il la révèle aux Siens par le Saint-Esprit. Les vérités bibliques rayonnent la pleine lumière de Dieu, comme jamais auparavant. Malheureusement, nous n’avons pas la place pour décrire en détail ce que Dieu a fait à un aussi grand nombre de personnes.

**QUESTIONS ET RÉPONSES**

Ces mois passés, le Seigneur m’a montré la nécessité de présenter, à la lumière des Ecritures, les fondements pour l’édification de la communauté. Parmi les frères, il est fréquemment demandé: «Comment quelqu’un peut-il savoir s’il est appelé à prêcher, et quelles sont ses devoirs dans le Royaume de Dieu; comment les anciens sont-ils institués, et quelles conditions doivent-ils remplir?».

Intentionnellement, jusqu’à présent, je n’ai pas traité de ces questions, parce que je n’avais reçu du Seigneur que la tâche d’aller de ville en ville pour y proclamer la Parole révélée de Dieu. Je n’ai pas reçu l’ordre de fonder des communautés, ni d’établir des anciens. J’ai le sentiment qu’il ne sortira pas de nouveaux dogmes de cette dernière et ultime proclamation de la Parole, mais bien le Corps de Jésus-Christ, dans son ensemble, lequel sera enlevé. Cependant, en considérant les églises existantes, je ne peux me soustraire à la responsabilité de proclamer tout le conseil de Dieu: l’ordre pour l’édification de l’Eglise en fait partie, et je me dois de démontrer comment les différents ministères sont à l’oeuvre dans la communauté.

**EGLISE DE JESUS-CHRIST**

L’Eglise de Jésus-Christ n’est pas une organisation humaine, mais bien une création de Dieu. Christ a dit: *“Et moi, je te dis … que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle”.* La naissance et la fondation de l’Eglise de Jésus-Christ viennent d’un acte de Dieu. Son Eglise est uniquement placée sous la direction du Saint-Esprit et de la Parole de Dieu. Les interprétations et les dogmes des hommes n’y ont aucune place. Le modèle nous en est donné dans la fondation et l’édification de la première Eglise chrétienne, telle que cela nous est rapporté dans les Ecritures.

Nous voulons plus particulièrement faire ressortir les cinq ministères et l’institution des anciens, pour montrer le fonctionnement de ceux-ci dans l’Eglise. Selon Ephésiens 4.11 et 12, Dieu a placé dans l’Eglise des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs. Ces cinq ministères sont destinés à édifier le Corps de Christ, et à conduire les saints à devenir habiles dans la pratique du service de l’Eglise. Là où manquent ces cinq ministères, il ne peut être question de l’exercice de ce service, ni de l’édification du Corps de Christ. Dieu a donné ces cinq ministères à l’ensemble de l'Eglise, et c’est pourquoi il faut un appel divin [[1]](#footnote-1) pour l’exercer. Aucun apôtre, prophète, évangéliste, pasteur ou docteur ne peut être appelé ou élu par une église. Il est, au contraire, bien écrit: *“… et Lui, a donné les uns…”* (Darby).

Dans l'Eglise du Nouveau Testament, nous trouvons d’abord le service des apôtres, car le Seigneur leur a confié les mystères de Sa Parole. Tout ce qui avait été révélé aux prophètes de l’Ancien Testament en ce qui concerne l’histoire du salut, nous le voyons s’accomplir au cours des âges de l'Eglise du Nouveau Testament. Les apôtres avaient une vue particulièrement pénétrante de l’oeuvre de salut de Dieu, et ils avaient reçu de Lui la mission de communiquer à l’Eglise ce que le Seigneur leur avait donné. Paul tenait en grande estime son ministère d’apôtre, au point qu’il se présentait toujours comme tel au début de ses lettres. Il écrivait aux Romains:

*“Paul serviteur de Jésus-Christ, appelé à être apôtre, mis à part pour annoncer l’Evangile de Dieu, — qui avait été promis auparavant de la part de Dieu par ses prophètes dans les Saintes Ecritures…”.*

Dans 1 Corinthiens 1, il dit: *“Paul, appelé à être apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu,…”.*

Dans 2 Corinthiens 1, Galates 1, et Colossiens 1, il écrit presque les mêmes paroles. Dans Tite 1, il dit:

*“Paul, serviteur de Dieu, et apôtre de Jésus-Christ pour la foi des élus de Dieu et la connaissance de la vérité qui est selon la piété”*. Il ressort de ces paroles que Paul ne mettait pas l’accent sur son service d’évangéliste, mais bien sur sa responsabilité à l’égard de la foi des élus de Dieu et la connaissance de la vérité. Si aujourd’hui un serviteur de Dieu se présentait au début de ses lettres ou au commencement de ses prédications comme le fit Paul, nous aurions l’impression que ce n’est pas à sa place. Cependant, Paul tenait pour convenable, conduit par l’Esprit de Dieu, de dire dès le début de ses lettres quel était son ministère et quelle était la charge que Dieu lui avait confiée. Ces faits font apparaître qu’en tant qu’homme de Dieu, il représentait et exposait le point de vue divin. Ce qu’il développait sur l’histoire du salut d’après la vision prophétique était aussi obligatoire que la doctrine qu’il écrivait. Les ordonnances pour l'Eglise concernant le baptême, le repas du Seigneur, l’exercice des dons de l’Esprit ou l’institution des anciens dans l’Eglise locale, lui avait été révélées par Dieu.

**QUI A PART A L’EDIFICATION DE L’EGLISE?**

1 Corinthiens 12.4-11 nous décrit l’action diverse du Saint-Esprit dans chaque membre de l’Eglise de Jésus-Christ. Cette Parole est précisément comme un miroir dans lequel nous pouvons nous considérer pour voir où nous en sommes. Nous lisons au verset 7: *“Or, à chacun la manifestation de l’Esprit est donnée pour l’utilité commune”.*

Chaque enfant de Dieu sera saisi par l’action du Saint-Esprit, et à tous la révélation de l’Esprit sera accordé pour l’utilité commune. Depuis le verset 8, les neuf manifestations du Saint-Esprit nous sont décrites telles qu’elles se développent par la révélation des neufs dons de l’Esprit. Au verset 11, il est dit: *“Un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier, comme il veut”*. C’est donc le témoignage de la Bible que chacun de ceux qui appartiennent à l'Eglise de Jésus-Christ a part à l’action du Saint-Esprit.

**L A VRAIE EGLISE EN TANT QUE CORPS DE CHRIST**

Dans 1 Corinthiens 12.12, l’Eglise est décrite comme le Corps spirituel qui est composé de plusieurs membres. Les membres du Corps sont différents; ce pendant, ils s’appartiennent l’un à l’autre, dépendant les uns des autres et sont unis par la peau qui les recouvre. Le Corps entier de Christ est parcouru par la Vie de Christ, et il est revêtu de Sa force. Au verset 13, il est dit que nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit, et tous abreuvés d’un seul Esprit. C’est là le témoignage des Saintes Ecritures. Chaque véritable croyant est baptisé par le Saint-Esprit, dans l'Eglise du Dieu vivant, et par cela, il est placé sous la direction du Saint-Esprit. Malgré leurs différences, tous les membres du Corps de Jésus-Christ se respecteront et se reconnaîtront, car ensemble, ils forment un seul Corps et sont soumis à Christ, qui est la Tête.

**DIEU A ETABLI**

Nous lisons dans 1 Corinthiens 12.28: *“Et Dieu a établi dans l'Eglise premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs…”*. Nous voyons donc que l'assemblée n’est pas fondée par des hommes, mais bien par Jésus-Christ. Nous reconnaissons aussi que tout ce qui s’appelle Eglise du Seigneur ne l'est pas forcément. Cet exposé biblique est donné afin d’aider chacun à s’éprouver soi-même, pour constater s’il appartient réellement à l'Eglise de Jésus-Christ. Comme dans Ephésiens 4.11, il est écrit ici que Dieu a établi dans l’Eglise, *“… premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des docteurs, etc.…”*.

Tous ceux qui font partie de l’Eglise de Jésus-Christ respectent l’ordre divin et reconnaissent le ministère d’un serviteur envoyé de Dieu, que ce soit celui d’un apôtre, d’un prophète ou d’un docteur. Tout ce que Dieu a destiné à l’édification de l’Eglise, ceux qui font partie du Corps de Christ le prennent avec reconnaissance. Généralement, on reconnaît le ministère d’un pasteur ou d’un évangéliste, mais en ce qui concerne les trois autres ministères, cela parait être tout différent. Cependant, Dieu a jugé que ceux-ci étaient nécessaires, et Il les a destinés à l’édification de l’Eglise.

Nous lisons dans Actes 13.1: *“****Il y avait dans l’Eglise d’Antioche des prophètes et des docteurs…****”,* puis les noms de ces serviteurs de Dieu nous sont donnés. Pendant qu’ils servaient le Seigneur dans leur ministère, le Saint-Esprit dit:

*“Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle* ***Je*** *les ai appelés”*. Remarquez qu’ils leur imposèrent les mains, en signe d’accompagnement, et non pour les établir dans leur ministère, car il y avait déjà longtemps que celui-ci avait été confirmé par Dieu. Il est dit au verset 4: *“Barnabas et Saul, envoyés par le Saint-Esprit…”.*

C’est de cela que nous avons besoin, aujourd’hui: d’hommes de Dieu dont l’appel[[2]](#footnote-2) et le ministère[[3]](#footnote-3) aient été **révélés** et **confirmés dans l’assemblée**, avant qu’ils ne puissent en s’aller.

Aujourd’hui, on entend souvent dire: «Nous avons Christ, et c’est pourquoi nous n’avons besoin ni d’apôtres, ni de prophètes». Veut-on dire par cela que l’Eglise primitive n’avait pas Christ et que c’est la raison pour laquelle Dieu avait établi des apôtres, des prophètes, des docteurs, etc.? Veut-on dire que l’Eglise d’Antioche n’avait pas Christ, parce que là-bas des prophètes et des docteurs s’acquittaient de leur ministère sous la direction du Saint-Esprit? C’est le contraire qui est vrai. Chaque Eglise qui aura véritablement Jésus-Christ aura également le service des ministères en son sein.

Le service d’un apôtre consiste en grande partie à aller sur le champ de mission, non seulement pour y prêcher l’Evangile, comme c’est le cas pour les évangélistes, mais pour rester à un endroit jusqu’à ce qu’une Eglise prenne naissance, et que des anciens puissent y être établis. Le service d’un prophète de l’Eglise du Nouveau Testament consiste à exposer la Parole prophétique à l’Eglise du Seigneur, selon sa signification divine. Dans 1 Corinthiens 14.29, Paul écrit:

*“Pour ce qui est des prophètes, que deux ou trois parlent, et que les autres jugent; et si un autre qui est assis a une révélation, que le premier se taise, Car vous pouvez tous prophétiser successivement, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés. Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes”.*

Pourquoi la Bible donnerait-elle pareille information, si Dieu n’avait pas eu l’intention de conduire pratiquement Son peuple à travers les ministères prophétiques? Il est clair qu’il ne s’agit pas ici du don de prophétie; nous le voyons par le contexte, car il est écrit: *“… si un autre qui est assis a une révélation, que le premier se taise”.*

Mais jamais, pendant une prophétie, quelqu’un ne peut être interrompu. Une prophétie est une parole venant directement de Dieu, par l’inspiration du Saint-Esprit.

Paul dit au verset 6: *“… de quelle utilité vous serais-je … si je ne vous parlais pas par révélation, ou par connaissance, ou par prophétie, ou par doctrine?”.*

La plupart se représentent seulement le prophète comme prédisant des choses à venir, ou révélant des choses présentes qui concernent l’Eglise. Cependant, le service prophétique se révèle dans le Nouveau Testament de manières diverses; particulièrement en ce que la Parole prophétique est communiquée à l’Eglise, sous la direction et par la révélation du Saint-Esprit, de la façon correcte. On trouve souvent, alliés étroitement, le service d’apôtre, celui de prophète et celui de docteur.

Dans 2 Timothée 1.11, Paul écrit: *“… j’ai été établi prédicateur et apôtre et docteur des nations”*. Au verset 13il dit: *“Aie un modèle des saines paroles que tu as entendues de moi, dans la foi et l’amour qui est dans le christ Jésus”* (Darby).

Comme nous venons de le mentionner, le service d’un docteur est étroitement lié à celui de l’apôtre et du prophète. Un docteur n’a pas la tâche du prophète qui est, de présenter la partie prophétique et historique du salut, mais il lui est donné **d’exposer en détail ce qui a été révélé de Dieu par le ministère prophétique et de l’enseigner à l’Eglise**. Un docteur prend en considération **tous les aspects** de l’enseignement biblique qui concerne l’Eglise.

Le service d’un évangéliste nous est mieux connu, cependant, nous prendrons l’évangéliste Philippe, d’Actes 8, pour nous servir d’exemple. Un évangéliste est un serviteur de Dieu rempli du Saint-Esprit, qui proclame l’Evangile de Jésus-Christ avec dynamisme, et dont le service est confirmé d’une manière toute particulière par des signes, des miracles et la guérison des malades.

Comme les quatre autres ministères, celui du pasteur **n’est pas limité à une communauté locale**, mais il s’étend sur l’ensemble de l'Eglise du Seigneur. Le pasteur porte la responsabilité de la bonne santé de l’Eglise. Un pasteur établi de Dieu sait quelle nourriture spirituelle **le “Bon Berger” a prescrite pour Ses brebis.**

**ETABLISSEMENT DES ANCIENS**

Dans l’Eglise du Seigneur, les anciens ne sont pas établis par une élection à majorité (donc par un vote), mais bien par les apôtres, ou par les serviteurs de Dieu désignés par eux. Paul et Barnabas sont un bon exemple de cela. Nous lisons dans Actes 14.23: *“Et leur ayant choisi[[4]](#footnote-4) des anciens dans chaque assemblée, ils prièrent avec jeûne, et les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru”* (Darby).

Dans Tite 1.5, Paul écrit: *“Je t’ai laissé en Crète dans ce but, que tu mettes en bon ordre les choses qui restent à régler, et que, dans chaque ville, tu établisses des anciens suivant que moi je te l’ai ordonné”* (Darby).

Les évêques[[5]](#footnote-5) font aussi partie des anciens, car ils sont, comme plusieurs traductions le rendent, surveillants de l’Eglise. Ainsi, ce mot n’a pas la signification qu’on lui donne aujourd'hui si souvent. Un évêque est un surveillant, ou président[[6]](#footnote-6), dans une assemblée locale, et il fait partie des anciens[[7]](#footnote-7). Celui qui pense que la compréhension actuelle du terme d’évêque est juste, qu’il se souvienne toutefois que, dans l’Eglise de Philippes, il y avait plusieurs évêques. Nous le lisons dans Philipiens 1-1:

*“Paul et Timothée, serviteurs de Jésus-Christ, à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippes, aux évêques et aux diacres…”.*

Nous voyons ainsi que, dans une Eglise locale, il y avait plusieurs évêques. Ces évêques étaient les anciens de l’Eglise. Dans 1 Timothée 3.1, nous lisons ceci: *“Si quelqu’un aspire à la surveillance, il désire une oeuvre excellente”*.

Depuis le verset 2, nous sont décrites les vertus et les facultés requises pour un ancien. Il doit être sans reproche et bien diriger sa propre maison. Il ne doit pas être un nouveau converti et qu’il reçoive un bon témoignage de ceux du dehors. Il faut qu’il soit honorable, réglé dans sa conduite, hospitalier et propre à l’enseignement. Car de même qu’un docteur établi par Dieu pour l’ensemble de l’Eglise en est responsable, ainsi le sont aussi les anciens pour l'Eglise locale, et ils doivent être capables de lui exposer la doctrine biblique.

Dans 1 Thessaloniciens 5.12,13, Paul écrit: *“Or, nous vous prions, frères, de reconnaître ceux qui travail lent parmi vous, et qui sont à la tête parmi vous dans le Seigneur, et qui vous avertissent, et de les estimer très haut en amour à cause de leur oeuvre. Soyez en paix entre vous”* (Darby). C’est la position juste et nécessaire dans une Eglise locale. Elle ne peut faire reposer sa confiance uniquement sur les apôtres, prophètes, pasteurs, docteurs et évangélistes, mais elle doit aussi avoir pleine confiance dans les anciens qui surveillent l’assemblée. C’est seulement ainsi que la paix et la bénédiction sont garanties dans l’Eglise.

Dans 1 Timothée 5.17, il est écrit ceci: *“Que les anciens qui dirigent bien soient jugés dignes d’un double honneur, surtout ceux qui travaillent à la prédication et à l’enseignement”*. C’est un ordre du Seigneur, et il doit être observé, afin que les anciens accomplissent leur service avec joie. Ce n’est qu’ainsi qu’ils pourront exercer leur service de prédicateurs et d’enseignants avec une pleine consécration. C’est précisément à l’égard des anciens que Dieu a ordonné une protection toute particulière, lorsqu’Il dit par Paul au verset 19: *“Ne reçois point d’accusation contre un ancien, si ce n’est sur la déposition de deux ou trois témoins”.*

Vous savez que l’on a toujours trouvé facilement quelque chose à dire sur ceux que Dieu a établis, et qu’Il emploie pour la bénédiction de l’Eglise. Personne ne devrait recevoir une parole désavantageuse sur un ancien, si ce n’est qu’il l’entende de la bouche de trois témoins tout à fait indépendants. Cela n’a aucune valeur, si trois personnes se concertent pour apporter une accusation. Il faut que ce soient trois témoins indépendants, qui ne se soient pas concertés auparavant. Le mieux serait que cette règle fût observée par l’ensemble de la communauté, ainsi, tous les bavardages de couloir seraient bien vite terminés. Je vous propose que si une plainte vous est faite contre un frère ou une soeur vous ne la receviez, qu’en présence de ceux-ci. Personne ne devrait entrer en conversation à ce sujet sans accorder aussitôt la possibilité à l’accusé d’exprimer sa défense.

Dans 1 Timothée 4.13, Paul écrit: *“Jusqu’à ce que je vienne, applique-toi à la lecture, à l’exhortation, à l’enseignement”.*

Puis, il exhorte son compagnon d’oeuvre à exercer le don qu’il a reçu de Dieu. Il ressort du contexte que Timothée avait reçu ce don par l’imposition des mains des anciens. Il est écrit au verset 14: *“Ne néglige pas le don de grâce qui est en toi, qui t’a été donné par prophétie avec l’imposition des mains du corps des anciens. Occupe-toi de ces choses; sois-y tout entier, afin que tes progrès soient évidents à tous”* (Darby). Pour terminer, il donne cette sérieuse exhortation *“Sois attentif à toi-même et à l’enseignement; persévère dans ces choses…”.*

Paul attachait une grande valeur à ce que ses compagnons d’oeuvre tiennent au même enseignement qu’il avait reçu du Seigneur. **Après que les anciens aient été établis par les apôtres qui ont fondé cette communauté, ils portent la responsabilité devant Dieu de continuer à donner cet enseignement sans erreur. Leur tâche et leur responsabilité est plus grande qu’on ne le pense généralement.** Lors d’un voyage de Paul, il fit appeler les anciens de l’Eglise. Nous en trouvons le récit dans Actes 20.17: *“Cependant, de Milet, Paul envoya chercher à Ephèse les anciens de l’Eglise”*. Paul n’invita point les apôtres, les prophètes et les docteurs, mais il **fit venir à lui les anciens** de l’Eglise d’Ephèse.

On peut lire tout le chapitre, pour voir de quelle manière il parla aux anciens, mais nous citerons le verset 27, où il nous est dit: *“… car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établi évêques, pour paître l’Eglise du Seigneur, qu’il s’est acquise par son propre sang”.*

Remarquez qu’au verset 17, les frères sont appelés anciens, mais qu’au verset 28, ils sont aussi appelés évêques (surveillants). Il est tout à fait indispensable de reconnaître que les anciens **ne sont pas élus par un vote** de l’Eglise, mais qu’ils sont bien placés comme surveillants par le Saint-Esprit. Les anciens ont également la tâche de prier pour les malades faisant partie de l’Eglise, alors qu’un évangéliste comme Philippe à Samarie peut prier pour tous ceux qui viennent à la réunion. Il est écrit dans Jacques 5.14:

*“Quelqu’un parmi vous est-il malade? Qu'il appelle les anciens de l’Eglise, et que les anciens prient pour lui, en l’oignant d’huile au nom du Seigneur; la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera; et s’il a commis des péchés, il lui sera pardonné”.*

Nous pouvons retirer de ces paroles, comme nous l’avons déjà fait ressortir plus haut, que **les croyants d’une communauté n’ont pas à accorder leur confiance à ce sujet à un évangéliste de passage**, mais qu’ils doivent **l’accorder aux anciens de l’église locale** qui sont toujours disposés à prier avec les malades. Il serait à conseiller que tout enfant de Dieu relise encore une fois attentivement et dans la prière chaque passage de la Bible qui traite de ce sujet, afin que nous puissions expérimenter à nouveau dans l’Eglise du Dieu Vivant les résultats bénis après lesquels nous soupirons depuis si longtemps.

Il est écrit dans Hébreux 13.17: *“Obéissez[[8]](#footnote-8) à vos conducteurs et ayez pour eux de la déférence, car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte…”.* Pierre écrit dans 1 Pierre 5.1: *“Voici les exhortations que j’adresse aux anciens qui sont parmi vous, moi ancien comme eux, témoin des souffrances de Christ, et participant de la gloire qui doit être manifestée: Paissez le troupeau de Dieu qui est sous votre garde, non par contrainte, mais volontairement, selon Dieu; non pour un gain sordide, mais avec dévouement; non comme dominant sur ceux qui vous sont échus en partage, mais en étant les modèles du troupeau. Et lorsque le souverain pasteur paraîtra, vous obtiendrez la couronne incorruptible de la gloire”.*

Pierre, en tant qu’apôtre, se considérait également comme responsable de l’Eglise locale, au même titre que les anciens, car l'Eglise est constituée de toutes les assemblées locales. Tout ce qui arrive dans l’Eglise du Dieu Vivant, que ce soit par les prophètes, les apôtres, les pasteurs, les docteurs, les évangélistes, ou les anciens et évêques, tout s’accomplit dans une harmonie divine avec la Tête, Jésus-Christ, et en relation les uns avec les autres.

Je suis bien conscient que ce thème n’a été qu’effleuré, mais je souhaite que, par cela, chacun soit stimulé à se plonger plus profondément dans ce sujet. Tenons-nous fermement au fait que: L’Eglise de Jésus-Christ n’est pas une organisation humaine ou un credo dans lesquels l’on puisse entrer comme l’on devient membre d’une société mondaine. Non! Elle est une institution divine — un organisme vivant. Chaque membre de l'Eglise est né de nouveau par l’Esprit de Dieu et rempli du Saint-Esprit, afin d’être placé sous la direction de l’Esprit. La vraie Eglise du Seigneur ne connaît aucun “membre passif”.

Agissant de la part de Dieu.
*E. Frank*

1. *(NB\*vocation divine, vocation intérieure venant de Dieu, et non pas une voix ou un appel au mandat ou commission, comme l’ont eu Paul, Moïse, William Branham ou Ewald Frank)* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Vocation divine, ou « don » selon Ephésiens 4.* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Le service (en allemand original)* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Du grec cheirotoneó : lever la main en signe d’approbation qu’on accepte une personne, c’est-à-dire* ***reconnaître*** *que tel remplit intégralement les conditions d’anciens.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Épiskopos : qui surveillent, qui prennent soin, qui veillent aux besoins spirituels des frères/soeurs locaux en leur donnant notamment la nourriture spirituelle au temps convenable, contrairement aux Diakonos (traduction exacte : serviteurs) qui veillent aux besoins charnels et physiques locaux.* [↑](#footnote-ref-5)
6. *Ceux qui, soit à tour de rôle, soit sur base d’un accord commun, font l’introduction et la conclusion des réunions.* [↑](#footnote-ref-6)
7. *UNIQUEMENT DES ANCIENS qui remplissent les conditions d’anciens peuvent ASPIRER à la surveillance locale.* [↑](#footnote-ref-7)
8. *Littéralement : Laissez-vous persuader par…* [↑](#footnote-ref-8)